



PRINGY (ANNECY)

PRÉ BILLY SERA LABELLISÉ ÉCOQUARTIER ET BIODIVERCITY

Le projet de Pré Billy, futur quartier durable de 20 hectares à l'horizon 2030, situé sur la commune déléguée de Pringy, se concrétise. Lors du dernier atelier de concertation organisé le 24 avril par l'aménageur Teractem a été annoncée la volonté de s'engager dans une double labellisation, « Écoquartier » et Biodiversity ». L'atelier, dont le thème était « la nature et les espaces publics » réunissait une quarantaine de personnes, très intéressées par les explications de l'architecte-paysagiste, de l'écologue et du bureau d'études développement durable. ▲

Le prochain atelier thématique sur les jardins partagés se déroulera en septembre.

En savoir + www.prebilly.fr

Que signifient ces labels ?

Le label **Écoquartier** valorise les opérations exemplaires permettant aux habitants de vivre dans un quartier conçu selon les principes de développement durable.

Le label **Biodiversity** évalue et valorise la prise en compte de la biodiversité dans un projet d'aménagement.

